Deuxième Session

DE LA

Convention des Unions Ouvrières Nationales et Catholiques



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

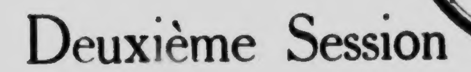
Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

TENUE LES
20, 21, 22 et 23 SEPTEMBRE 1919
AUX TROIS-RIVIÈRES

...Programme.

DE LA



Deuxième Session

DE LA

Convention

DES

Unions Ouvrières Nationales et Catholiques

TENUE LES

20, 21, 22 et 23 septembre 1919

AUX TROIS-RIVIERES.

BIENVENUE AUX DELEGUES

Programme de la Convention

LE SAMEDI, 20 SEPTEMBRE

Arrivée des délégués.

Réception des lettres de créance par le Secrétaire de la Convention, à l'immeuble de la Corporation Ouvrière Catholique. Inscription dans les régistres de la Convention.

Placement des délégués dans les hôtels.

Remise de l'insigne officiel à chaque délégué.

Dans la soirée, réunion et réception de famille. "Concert-boucane," chant, musique, causeries dans les salles de la C. O. C.

La Corporation Ouvrière Catholique

Des Trois-Rivières.

Quelques mots d'historique:

A l'automne 1912 Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, heureusement encore à la tête du Diocèse des Trois-Rivières, toujours soucieux des intérêts de son troupeau et désirant procurer son plus grand bien, donna une série de conférences sur les enseignements si autorisés de Sa Sainteté Léon XIII sur la question sociale. Son but était de préparer ses ouailles à former des organisations ouvrières conformes aux directions du grand Pape des ouvriers, comme aussi à nos traditions nationales.

Semées avec tant d'ardeur et de zèle, et grâce au précieux concours d'aides tout dévoués à la cause, ces paroles ne furent pas longues à produire du fruit.

Dès le 22 décembre 1912 la création d'un organisation ouvrière catholique aux Trois-Rivières était décidée.

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque venait de traiter devant une foule nombreuse qui remplissait la salle de l'Hôtel de Ville, de la nécessité de l'organisation ouvrière sur des bases catholiques. Le vif intérêt et l'enthousiasme de l'auditoire se traduisit par le choix d'un comité chargé d'élaborer un plan d'organisation devant être soumis à une assemblée ultérieure de patrons et d'ouvriers.

La Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières

(SUITE)

Le premier pas était fait, le 14 janvier 1913 le plan était agréé par les patrons qui comprenaient les avantages d'une telle création pour eux-mêmes autant que pour les ouvriers, et, le dimanche suivant, la "Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières" (C. O. C.) était fondée chez les ouvriers; plus de 200 demandaient leur admission.

Un journal de l'endroit mentionne ce fait au 6 février suivant et ajoute " . quelques uns ont été refusés. La C. O. C., n'ouvre ses portes qu'aux ouvriers honnêtes, sobres, de bonne réputation et bons travailleurs." En effet, le but indiqué dans ses statuts est celui-ci: "**Promouvoir les intérêts religieux, sociaux, économiques et professionnels de ses membres. Elle professe le respect de la religion, de la famille, de la propriété et condamne le principe de la lutte des classes.**"

Reçue d'abord charitablement par le corps des Zouaves, dans leur local, pour ses réunions, la C. O. C. s'occupa d'abord d'organiser ses membres au point

DIMANCHE, 21 SEPTEMBRE

Messes de communion dans les différentes églises de la ville.
10 h. grand'messe solennelle à la Cathédrale avec sermon de circonstance par le Rév. P. P. Archambault, S. J.
12 h. dîner en famille, à l'hôpital St-Joseph.
2 h. p. m., départ pour le Cap de la Madeleine, angle Notre-Dame et Des Forges. Sermon, consécration à la Vierge Nationale, Salut.
5h. p. m., départ du Cap.

8 h. p. m., Réception officielle, dans la salle de l'Hôtel de Ville.
Souhaits de bienvenue aux délégués par la C. O. C.
Adresses aux autorités religieuses et civiles
Discours. Chœurs par la Chorale de la Cathédrale, Solo par M. C. A. Bouchard, M. D.
Symphonie de la C. O. C., etc.

LUNDI 22 ET MARDI 23 SEPTEMBRE

9 h. a. m. Première séance d'étude de la convention. L'ordre des autres séances sera donné à cette première séance.

La Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières

SUITE

de vue professionel par syndicats; et, dès le 27 février nous rencontrons les noms de quatre syndicats bien formés: les menuisiers, les charretiers, les mouleurs et les fondeurs.

Bientôt cependant, voyant la nécessité pour atteindre plus facilement et plus complètement son but, d'un local propre et approprié à ses fins, il fut résolu le 9 mars que la "**Maison des ouvriers**" serait construite. Les largesses de Monseigneur l'Evêque, appelé pour cela l'"Evêque des ouvriers" permirent l'exécution de ce projet. Le 29 juin suivant, fête du Sacré-Cœur, après la bénédiction du monument que l'on peut admirer sur l'emplacement de la vieille église, avait lieu l'inauguration solennelle de la maison que Monseigneur bénissait le 1er septembre suivant, jour de la fête du travail. Et les officiers de la C. O. C. tenaient leur premier conseil dans ses salles le 14 suivant

Jusque là, le développement s'était accentué; plusieurs nouveaux syndicats s'étaient formés, mais l'esprit du mal avait déjà commencé contre cette œuvre, la cam-

La Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières (suite)

pagne qu'il mène contre toute bonne œuvre. Les chefs de l'internationale se voyant en danger, étaient venus plus d'une fois semer leurs erreurs et leurs calomnies. Mais tous leurs efforts d'alors pas plus que l'acharnement qu'ils ont témoigné depuis n'ont pu tuer ce germe de bien qui commençait à fructifier. Comme toute œuvre de Dieu croît et se fortifie dans la lutte, la C. O. C. s'est maintenue et s'est fortifiée.

L'association compte aujourd'hui 1200 membres dévoués, répartis selon leur métier ou profession, en 8 syndicats ayant leur administration autonome, mais réunis entre-eux par un conseil central dont fait partie de droit le président de chaque syndicat.

Cherchant toujours le plus grand bien de ses membres, elle a institué une caisse de décès très avantageuse pour l'ouvrier malgré la simplicité de son fonctionnement, et qui a versé en 1918 une allocation moyenne de $125.00 pour 25 décès.

Elle a fondé également un syndicat coopératif pour l'approvisionnement économique de ses membres.

Elle donne asile à toutes les sociétés mutuelles catholiques pour leurs réunions ainsi qu'à un bureau de "la Caisse Populaire" très florissant qui fait depuis un an, au delà de $100,000.00 d'affaires par mois.

Elle s'est affilié le corps des Zouaves pontificaux des Trois-Rivières qui sont

La Corporation Ouvrière Catholique des Trois-Rivières

(SUITE)

ses membres, de même qu'un groupe de 25 musiciens amateurs sous le nom de "Symphonie de la C. O. C.

Elle intéresse ses membres par de nombreuses conférence .

Enfin elle procure des divertissements variés et honnêtes non seulement aux ouvriers pères de famille, m s encore à leurs jeunes gens qui sont si exposés à toutes sortes de dangers.

La C. O. C. existe donc, elle vit et elle veut vivre de plus en plus, s'appuyant sur les promesses de Celui qui est venu pour donner la vie et la donner avec abondance.

LES UNIONS NATIONALES

Plus que jamais l'ouvrier doit exercer son droit à l'union mais plus que jamais aussi, il doit choisir le mode d'union qu'il doit embrasser. L'ouvrier canadien comme tout autre doit s organiser; son intérêt, l'intérêt des patrons, celui de la Province et même du pays tout entier le demandent.

Il n'est pas un ouvrier qui puisse dire: "cela ne me regarde pas--je n'ai pas

LES UNIONS NATIONALES suite

besoin de cela". Pas un patron ne peut se désintéresser de la chose, pas un citoyen ne peut y rester indifférent.

L'union professionnelle bien comprise et bien appliquée, est la seule digue à opposer au socialisme international étatiste ou communiste et à l'anarchie qui se développent sans cesse et se manifestent de plus en plus chaque jour, en notre Pays sous des formes différentes

J'ai dit "l'union professionnelle" d'abord, parce qu'il s'agit ici de protéger ses intérêts matériels, et nulle part ailleurs que sur le terrain professionnel, l'ouvrier pourra coordonner ses efforts dans ce sens avec de plus grandes chances de succès.

Il faut ensuite que ces unions soient "bien comprises et bien appliquées", autrement elles ne feront qu'augmenter les sources de difficultés.

Elles doivent être basées sur la reconnaissance théorique et pratique de Dieu, de l'ordre providentiel des sociétés, des droits et des devoirs réciproques de chacun et de la société comme des devoirs de tous les hommes et de toutes les sociétés envers Dieu.

Elles doivent, en effet, non-seulement protéger l'ouvrier contre l'égoïsme in-

LES UNIONS NATIONALES

(SUITE)

dividuel ou la cruauté du communisme, mais aussi protéger la société elle-même dont ils font partie.

Il faut donc à ces unions une direction sûre, dans ces temps où tant de théories subversives se répandent et sont accréditées si facilement. Cette direction, l'ouvrier canadien-français la trouve dans son propre caractère et ses traditions. Il la trouve en suivant les enseignements de sa religion. Loin de lui défendre de s'unir pour rechercher le plus grand accroissement possible des biens du corps, de l'esprit et de la fortune, la Sainte Eglise a toujours encouragé l'ouvrier à le faire. Bien plus, les grands Papes Léon XIII et Pie X en ont consacré le principe dans des encycliques spéciales, en donnant même la manière de l'appliquer.

Il n'y a donc pas d'autres unions pour un ouvrier canadien-français et catholique que les **Unions Ouvrières Nationales et Catholiques.**

Notre Ville

La ville des Trois-Rivières, déjà si intéressante au point de vue de l'histoire de la colonie française, occupe aujourd'hui l'une des premières places sur la scène de l'actualité par le développement progressif de ses multiples ressources naturelles et industrielles.

Fondée en 1634 par le sieur de Laviolette, elle est en date le deuxième poste français régulièrement établi au Canada. La situation particulière de la future ville en avait déjà fait un endroit important aux yeux des naturels du pays: c'est à ce point précis où les eaux noires du Saint-Maurice se déversent dans le majestueux Saint-Laurent que les diverses tribus indiennes venant du nord, du sud et de l'ouest du pays se donnaient rendez-vous; on y faisait l'échange des produits de la chasse et de la pêche; on y décidait aussi de la guerre ou de la paix.

Les premiers Français ont tiré parti de tous les avantages que leur offrait ce poste des Trois-Rivières comme lieu de rencontre de toutes les peuplades sauvages de ce nord-Amérique. Après de trois cents ans de distance il est intéressant de constater que c'est aujourd'hui le grand commerce, et surtout l'industrie moderne avec ses ressources centuplées par la science qui convergent vers les Trois-Rivières, amenés à cet endroit par les mêmes avantages du site exceptionnel et des ressources naturelles inépuisables.

Les réserves forestières de la vallée du Saint-Maurice qui ont fourni depuis longtemps le bois d'œuvre de toutes sortes, sont soumises à une nouvelle exploitation par l'industrie de la pulpe, et aux vastes scieries qui faisaient déjà la richesse de la ville, comme la St. Maurice Lumber, la Grès Fall, viennent s'ajouter

Notre Ville

SUITE

l'immense pulperie de la "Wayagamack", de la "St-Maurice Paper", sans parler des usines de Shawinigan et de Grand'Mère qui complètent le groupe des Trois-Rivières.

Notre port en eau profonde, à l'endroit où la marée cesse de se faire sentir, offre au commerce d'exportation des avantages exceptionnels. Deux chantiers maritimes considérables, récemment établis aux Trois-Rivières; un élévateur à grain qu'on est à ériger sur nos quais, donnent à penser que le port trifluvien va connaître une ère de prospérité considérable. De plus, notre région, si riche en minerai de fer, va voir s'établir sous peu des forges considérables où l'on travaillera le fer et l'acier; et les vieilles forges des Trois-Rivières qui ont coulé les premiers poêles en fonte du pays, vont renaître de leurs cendres.

Trois-Rivières possède à ses portes une source d'énergie électrique phénoménale, et met, à peu de frais, le pouvoir moteur à la disposition de l'industrie. S'il est vrai que le pouvoir du Niagara fait actuellement de Buffalo la ville la plus enviée des industriels américains, le pouvoir moteur provenant des chûtes de Sha-

Notre Ville

(SUITE)

winigan (250,000 HP.) fait des Trois-Rivières un centre d'attraction indiscutable.

En sorte que notre ville des Trois-Rivières est aujourd'hui lancée en pleine période de progrès. Le travail y abonde, et la population, augmentée de dix mille âmes en dix ans, atteindra bientôt trente mille âmes. La population catholique est répartie en quatre paroisses, disposant d'églises vastes, dont trois de construction récente. Un séminaire, une école normale de filles, de nombreuses institutions enseignantes, sept banques prospères, des établissements de commerce de toutes sortes, un tramway moderne, 15 hôtels etc., font actuellement de notre ville des Trois-Rivieres un centre paisible, débordant de vie et d'activité.

Séance Dramatique et Musicale

MERCREDI 24 ET JEUDI 25 à 8 h. p. m.

Dans la salle de l'Académie de La Salle

LA NUIT ROUGE: Drame en deux actes et deux tableaux de Théodore Botrel

Interprété par les anciens acteurs bien connus du CERCLE LAVIOLETTE.

Téléphone 1003 — Heures de Bureau: 9 à 5 et 7 à 8

Dr Fred. Houde

CHIRURGIEN-DENTISTE

148a rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Caisse Nationale D'Economie

MAURICE BÉLAND
Agent et Percepteur

10 rue Ste-Julie, Trois-Rivieres

Phone 1163

Three Rivers Welding

SOUDURE COUPAGE, BRAGAGE

Reparations de toutes pieces Fer, Acier, Fonte, Cuivre, Bronze, Aluminium, Decarbonisation de Moteurs d'Automobiles.

Coin St-Antoine et Champlain

Près de la rue Des Forges — Trois-Rivières

J. E. BELZIL, manager

Téléphone 297

Germain & Frère

Entrepreneurs-Plombiers

87 RUE SAINT-ANTOINE
TROIS-RIVIERES

Téléphone 483

Paradis & Fils Enr.

SUCC. DE NARCISSE GELINAS

GROS ET DETAIL

Grain, foin, son, gru, moulee, farine a pain et a engrais etc.

90, Des Forges, Trois-Rivières

L. CARON, gerant



ACADEMIE DE LA SALLE 24 et 25 SEPTEMBRE 1919

SOIREE
Dramatique et Musicale

Donnée par les anciens acteurs bien connus du Cercle Laviolette. Chant par la Chorale des Trois-Rivières et Musique par La Symphonie de la C. O. C.

LA NUIT ROUGE

Drame en deux actes et deux tableaux.

DISTRIBUTION DES ROLES

Boishardy	J. H. Moineau
Gabik	L. Decelles
Lestrezec	J. E. Bellemare
Yann-Coz	W. Robicheau
Barbe d'Or	E. Girardeau
Penn-Du	R. Hould
Hervé-Garin	R. J. René
Chef bleu	S. Carignan
Le Grignous	J. A. Raymond
Corentin	H. Sébastien
La Volonté	J. E. Roy
Yannik	R. Decelles
La Chopine	L. Jourdain
Sans Quartier	L. A. Vadeboncœur
Vent de Noroît	R. Legendre
Fleur d'Epine	R. Godin
Mouche à Bleus	A. Verret
Penn-Dir	E. Lamy
Jambe d'acier	[illegible]. Trépanier
Bon drille	E. Normand

JE VEUX VOTRE VIE ! POUR LA METTRE EN

"SECURITE"

Compagnie d'Assurance Canadienne à haute Garantie.

A. DROUIN, **47 Rue Champflour,**

TROIS-RIVIÈRES.

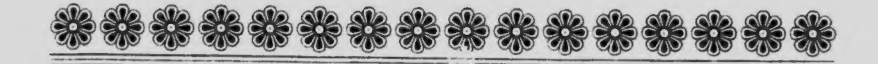
"LE BIEN PUBLIC"

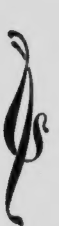
Est le journal le mieux apprécié et le plus répandu de tout le district des Trois-Rivières. Ses ateliers situés au No 3 rue Hart sont outillés à la moderne et en mesure d'exécuter les travaux les plus délicats. Si vous voulez être bien servis adressez-vous au :-: : : :-:

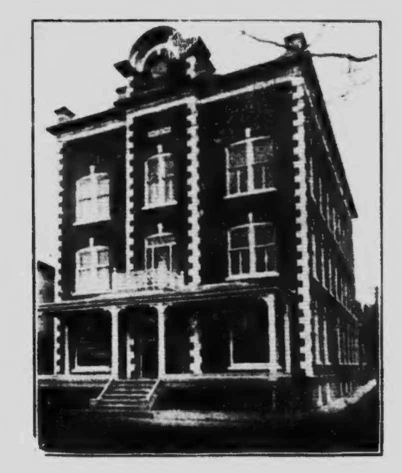
" BIEN PUBLIC "

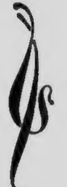
3 RUE HART *LES TROIS-RIVIERES*

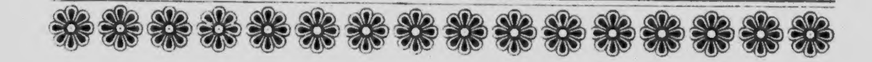
SINCERES REMERCIEMENTS à toutes les personnes qui ont bien voulu coopérer à l'organisation et au succès de cette Convention.











L'avenir du Pays est aux Unions Ouvrières Nationales et Catholiques.